

PAUL RICHARDS ET KOEN VLASSENROOT

LES GUERRES AFRICAINES DU TYPE FLEUVE MANO

POUR UNE ANALYSE SOCIALE

CONTRE LES TENANTS DE L'ANALYSE UTILITARISTE ET DU CHOIX RATIONNEL, UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES GUERRES QUI SE SONT PRODUITES DANS LA RÉGION DU FLEUVE MANO (ET AILLEURS EN AFRIQUE) INSTRUITE PAR LA THÉORIE DURKEIMIENNE PERMET DE MIEUX SOULIGNER DES DIMENSIONS ESSENTIELLES DE CES CONFLITS, PORTANT NOTAMMENT SUR LEUR OCCURRENCE ET SUR LES CONDITIONS DE LEUR TERME.

L'AVIDITÉ, PAS LES REVENDICATIONS ?

Les guerres africaines récentes ont remis en cause les théories de la guerre¹. L'analyse politique traditionnelle ne semble pas applicable – que ce soit la position réaliste selon laquelle la guerre est une nécessité déplaisante pour forger des États stables selon le paradigme de l'Europe moderne, ou la perspective révolutionnaire qui veut que l'oppression et la pauvreté mènent inévitablement à l'insurrection violente². L'idée naguère fortement défendue que les guerres africaines (par exemple la rébellion du Biafra) étaient des luttes pour l'établissement de frontières nationales plus adéquates semble avoir peu de partisans aujourd'hui, sauf, peut-être, dans le cas de la guerre sans fin au Sud-Soudan. Il n'y a rien d'un tant soit peu nationaliste ou noble dans les sales confrontations de brousse en Sierra Leone ou dans l'est du Congo (RDC).

1. Pour deux réponses à cette remise en cause, voir M. Duffield, *Global Governance and the New Wars*, Londres, Zed Press, 2001, et M. Kaldor, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity Press, 1999.

2. C. Tilly, « War making and state making as organized crime », in P. B. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol (eds), *Bringing the State Back in*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, et W. Reno, « Insurgencies in the shadow of state collapse », séminaire sur Violence, Political Culture and Development in Africa, Roskilde University Graduate School of International Development Studies, 21-25 mai, 2002.

Si l'argumentaire politique est hors jeu, que peut-on dire alors ? La position consensuelle semble bien résumée par la formule de Bill Clinton pendant sa campagne électorale : « C'est l'économie, idiot ! » Notre approche, au contraire, plaide pour une perspective sociologique. Les néolibéraux et certains marxistes sont d'accord pour penser que la guerre en Afrique est mue par « l'avidité, pas les revendications³ ». Mais ce postulat pose des problèmes. Toute guerre a ses aspects économiques. Sans moyens matériels, la guerre ne peut avoir lieu. Mais il règne une certaine confusion sur la manière d'aborder les données économiques – sont-elles des causes ou des corollaires de la violence ? L'étude économétrique de la guerre civile par Collier repose sur la façon dont il établit sa série de données et dont il qualifie les variables dites « représentatives ». Il voit par exemple dans le faible niveau d'éducation un corollaire de la guerre civile, mais il exclut l'absence d'accès à l'éducation de sa liste des revendications. Cela revient à disqualifier une partie des données avérées : ceux qui mènent la guerre en Sierra Leone considèrent l'accès à l'éducation comme leur revendication !

Notre principale objection, cependant, est que la thèse de « l'avidité, pas les revendications » dépend beaucoup trop d'une conception utilitariste (ou néolibérale) de l'action humaine. Faire la guerre n'est pas une mince affaire – cela exige une intensité particulière. Les explications utilitaristes, qui limitent la compréhension des processus sociaux au monde du calcul routinier, ne peuvent saisir l'intensité particulière de la guerre, par opposition, par exemple, au déploiement quotidien de violence par des criminels ou par la police. Quoi que l'on pense des motivations de ce mouvement, il est clair que le Front révolutionnaire uni (Ruf) de Sierra Leone « est entré en guerre », et que cela a impliqué un degré tout à fait exceptionnel de concentration et de mobilisation.

Pour comprendre de tels événements, nous devons expliquer comment des acteurs se sont résolus à agir comme ils l'ont fait, y compris ont commis des atrocités. On voit mal quels objectifs de profit peuvent être atteints par des amputations. Une explication plus satisfaisante est que ces atrocités furent perpétrées sous ce qu'Émile Durkheim appelle l'« exaltation générale », qui produit tant l'« héroïsme surhumain » que la « barbarie sanglante⁴ ». La violence – selon Durkheim – appartient à ces instants d'interaction humaine qu'il nomme l'« effervescence », dans lesquels les ordres sociaux sont produits ou détruits. Si l'« héroïsme surhumain » contribue à former les moments où l'ordre social est sanctifié, le « barbarisme sanglant » est le moment où les solidarités sociales de l'ennemi sont profanées. Cela nous mène au cœur du projet durkheimien – la compréhension sociologique de la solidarité.

MORALES ET SOLIDARITÉS

Généralement, Durkheim est considéré, surtout dans le monde anglophone, comme un conservateur⁵, alors que son projet vise au contraire à la réforme sociale. Sa démarche repose sur une critique de l'insistance utilitariste mise sur l'intérêt égoïste comme force motrice du changement social. Pour les utilitaristes, « l'activité morale n'est qu'un aspect de l'activité égoïste : celui qui obéit à l'appel du devoir ne fait que poursuivre son intérêt égoïste⁶ ». Durkheim considérait qu'il s'exprimait là un dogme (un monisme empirique) et non un fait social. Pour lui, les appétits sont des sentiments personnels, moraux, sociaux. Si le conflit entre appétits et moralité était fondé sur une erreur de conceptions, celle-ci aurait été découverte depuis longtemps. Mais, au long de l'histoire, et tout autant aujourd'hui, les humains sont continuellement « déchirés » (selon l'expression de Durkheim) par le conflit entre appétit et sentiment moral. Les scandales des comptes des entreprises américaines et leurs conséquences sur les valeurs boursières internationales ne sont que le dernier avatar de ce conflit, et mettent en évidence que l'autorégulation n'est pas une régulation. Le crédit et la confiance dépendent de négociations, de transactions et d'obligations plus larges. Ils exigent un ordre moral et des instruments de régulation adéquats.

Durkheim ne défendait bien sûr pas un type particulier de moralité, mais seulement la distinction entre la moralité comme phénomène social et l'appétit comme phénomène personnel. S'il existe une « main invisible », celle-ci résulte de l'interaction sociale. Les notions non théorisées d'« avidité » et de « criminalité » risquent de tomber dans un essentialisme moralisant. Les idées morales – les idées sur la régulation sociale – ne peuvent être comprises que dans leur contexte social.

3. M. Berdal et D. Malone (eds), *Greed and Grievance. Economic Agendas in Civil Wars*, Boulder, Co., Lynne Rienner, 2000, P. Collier, *Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy*, Washington, World Bank, 2001, et M. Duffield, *Global Governance and the New Wars*, op. cit.

4. É. Durkheim, *The Elementary Forms of Religious Life*, New York, The Free Press, 1995 [trad. Karen E. Fields, 1^{re} édition 1912], p. 213.

5. On trouvera une synthèse récente utile in S. S. Jones, *Durkheim Reconsidered*, Cambridge, Polity Press, 2002.

6. É. Durkheim, « The dualism of human nature and its social conditions », in R. N. Bellah (ed.), *Émile Durkheim : on Morality and Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1973 [trad. Charles Blend]. titre original, « Le dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales », *Scientia*, 15, 1914, pp. 206-221.

Les thèses de Durkheim sur la solidarité sociale ont d'abord été exposées dans *La Division du travail dans la société* (1893), puis développées dans des textes postérieurs⁷. Cet ouvrage (et particulièrement le « troisième livre ») fournit le schéma analytique sur lequel nous voulons attirer l'attention pour l'élaboration d'une perspective alternative à l'explication économique du conflit armé en Afrique.

Il existait selon Durkheim deux manières différentes, pour les humains, de prendre conscience de leur communauté d'intérêts – l'une « mécanique », l'autre « organique ». La solidarité mécanique, qui est le socle des formes les plus anciennes de la vie sociale, dépend de la similitude. Les hommes coopèrent sur la base d'objectifs et de préoccupations partagés, et ceux qui se distinguent du groupe sont perçus comme une menace pour celui-ci⁸. Selon l'argumentation de Durkheim, plus l'interaction sociale s'est intensifiée, plus les hommes ont appréhendé le social à travers un autre principe – le travail comme contribution spécialisée. Un sens de la communauté naît au travers des très nombreuses formes d'activités que les hommes entreprennent, plutôt que de leur similarité. Nous respectons les autres non parce qu'ils fonctionnent comme nous, mais parce qu'ils opèrent différemment – autrement dit, parce qu'ils possèdent des compétences qui complètent les nôtres. Ce qui mène à la solidarité organique. Les institutions et les valeurs institutionnelles promeuvent et protègent les différences de compétence – par exemple, les marchés du travail, le droit contractuel et les systèmes d'enseignement fondés sur le respect des différences objectives d'aptitude.

Le troisième livre de *La Division...* boucle l'argumentation en insistant sur le fait que la solidarité organique reste un idéal jamais pleinement réalisé. Selon Durkheim, « bien qu'habituellement la division du travail produise de la solidarité sociale, il arrive parfois qu'elle ait des résultats différents, voire opposés » (p. 353), où le travailleur « perd de vue [...] ses collaborateurs » et le « sens de travailler à quelque chose de plus vaste » (p. 372). Cela donne lieu à des formes anormales de division du travail. Durkheim en distingue trois, dont deux nous semblent pertinentes pour notre propos : les formes anomique et forcée. Une division anomique du travail survient quand l'intensité de l'interaction est trop basse pour engendrer un sentiment d'interdépendance sociale régulière et récurrente ; des groupes et des individus n'échangent des biens et des services que de façon intermittente, puis retombent dans l'isolement. Une division forcée du travail se met en place quand une classe ou une faction est tellement à même de contrôler l'activité d'un autre groupe que les membres de celui-ci n'ont pas l'occasion d'exprimer leur capacité naturelle ; une telle société manque du « consentement spontané des parties » (p. 360). Durkheim commente : « [...] pour que la division du travail

produise de la solidarité, il ne suffit pas [...] que chacun ait sa tâche propre, il est encore nécessaire que cette tâche lui convienne » (p. 375). La société esclavagiste est un cas extrême, mais toute situation dans laquelle les possibilités d'éducation ou de travail dépendent, par exemple, de la richesse familiale ou de l'influence politique déboucherait sur une division forcée du travail, dès lors qu'il y aurait un décalage durable entre la distribution des aptitudes naturelles et leur réalisation.

LA GUERRE CIVILE – SELON LA PERSPECTIVE DURKHEIMIENNE

La division forcée du travail engendre une société qui tient non par la solidarité spontanée mais par la force. Cela conduit à une aliénation dangereuse dans les esprits de ceux qui ne peuvent trouver leur place par le déploiement de leurs compétences. Une issue peut être l'acquiescement fataliste – le quietisme ou les innombrables actes de sabotage quotidien mis en évidence par les historiens des sociétés esclavagistes. Mais Durkheim présente une autre issue : la guerre civile. En fait, il commence ainsi son chapitre sur la division forcée : « Il ne suffit pas qu'il y ait des règles [...] car parfois les règles sont la source du mal [...] n'étant plus satisfaites du rôle qui leur a été dévolu par la coutume [...] [les classes subalternes] aspirent à des fonctions qui leur sont fermées et cherchent à déposséder ceux qui exercent ces fonctions [...] ainsi naissent les guerres civiles qui sont produites par la façon dont le travail est réparti » (p. 374).

La théorie de la guerre civile reste chez Durkheim une possibilité plus qu'une élaboration véritable. Les commentateurs ont, en général, insisté davantage sur l'acquiescement fataliste comme résultat principal de la division

7. É. Durkheim, *The Division of Labor in Society*, New York, Free Press, 1964 (1893) [trad. G. Simpson].

8. Les institutions associées à la solidarité mécanique sont tout à fait distinctes. Les groupes de travail rotatif, par exemple, sont des manifestations récurrentes de la solidarité mécanique dans la vie villageoise africaine. Ils augmentent la productivité du travail pour l'agriculture à la houe mais dépendent de ce que tous plantent les mêmes cultures essentiellement de la même façon. La culture institutionnelle du groupe de travail est centrée sur le fait de maintenir l'unité du groupe et l'uniformité de la production. Ceux qui sont en charge du groupe passent beaucoup de temps à contrôler l'aptitude des candidats à être au niveau du groupe ou à éliminer les fainéants. Cette modalité est durable. Happés dans des formations miliciennes dans les conditions de la guerre, les groupes de travail suivis sur vingt ans ont repris sans problème leur fonction de travail agricole une fois que la paix s'est installée. Pour une bonne part, l'efficacité militaire des groupes miliciens porteurs d'armes légères dans les conditions de la brousse des guerres africaines reflète l'héritage de la solidarité mécanique. Mettre à mal ces solidarités est une préoccupation première pour les milices rivales. La mutilation physique – l'amputation – marque immédiatement ceux qui en sont victimes comme incapables de contribuer à la solidarité mécanique.

forcée du travail. Mais la mention de la « guerre civile » est frappante. Elle implique qu'il y a deux parties en présence dans un conflit, et pas seulement une force déployée par la fraction dominante. En utilisant ce terme, Durkheim semble avoir envisagé la possibilité de ce que l'on pourrait appeler un « activisme fataliste ».

S'agit-il là d'un concept contradictoire ? Non, selon nous, car il répond au type de révoltes apparemment suicidaires que l'on observe parmi les petits groupes d'esclaves des États-Unis au XIX^e siècle⁹. L'absence apparente de pensée stratégique dans ces soulèvements, limités, d'esclaves – la révolte de Nat Turner à Southampton, en Virginie, étant le cas le plus célèbre – a parfois été commentée. Éric Sundquist écrit ainsi : « L'une des erreurs d'analyse incontestablement les plus difficiles à éliminer à propos de la révolte de Turner est son absence supposée d'objectif¹⁰. » Et il entreprend de montrer que Turner conduisait un soulèvement millénariste dont la rationalité ne pouvait être mesurée dans les termes de ce monde (stratégiques). La révolte de Turner peut au mieux être comprise comme un rejet violent du paternalisme dans un monde qui, typiquement, gardait ses esclaves non sur de larges plantations, où un sentiment de classe aurait pu naître, mais dans de petits groupes proches de la maison, où le paternalisme soulignait quotidiennement les barrières insurmontables entre hommes libres et esclaves. L'extrême violence ordonnée dans un autre monde paraissait une réponse là où les frontières entre esclaves et hommes libres étaient la base immuable de l'interaction sociale quotidienne et intime. Peut-être le but de la révolte de Turner ne fut-il jamais d'atteindre un objectif stratégique mais de faire violence à la notion même de société ainsi mise à bas. Il semble que Nat Turner se considérait comme destiné à transcender le monde social dans lequel il était emprisonné. Une propension suicidaire à la violence aurait ainsi, à notre avis, été le produit non de la dureté de l'esclavage mais de son caractère intime et domestique. La violence démasquait l'illusion de la solidarité sociale, dans une société qui promettait une domesticité qu'elle ne pourrait jamais procurer.

Qu'ils soient ou non victimes de « fausse conscience » (comme le veulent certains critiques), les jeunes guerriers africains dont nous allons parler ne sont guère éloignés de cet activisme fataliste, acceptant comme ils le font de mourir, mais voulant cependant laisser leur marque. Peut-être l'activisme fataliste est-il particulièrement le fait des jeunes dont la créativité sociale est en plein essor, nonobstant ce qui leur manque ? Nous nous proposons d'élaborer la notion d'un activisme fataliste propre à la jeunesse (ou à la révolte d'esclaves) comme modèle rendant compte des petites guerres africaines du type « fleuve Mano ». Nous voudrions suggérer que ces guerres

sont des moments d'« effervescence » associés au déclin ou à l'implosion de sociétés où domine une division forcée du travail.

Il est acquis que la guerre de Sierra Leone ne relève pas de rivalités ethniques. Les faits sont irrécusables : ainsi, lors d'un travail de terrain récent portant sur deux régions centrales de la Sierra Leone, les villageois n'ont cessé d'insister sur le fait que les combattants rebelles « parlaient toutes les langues sierraléonaises ». Pour l'opinion internationale, cette guerre est avant tout alimentée par l'exploitation minière du diamant. Des éléments criminels seraient attirés par les diamants et feraient la guerre pour protéger leurs biens. Mais cette perception n'est pas partagée localement.

Les villageois, dont les conditions de vie ont été bouleversées par la guerre, mettent en avant une série d'injustices qui ont amené les jeunes hommes, particulièrement, à « décrocher » de la société globale et à devenir instables et destructeurs¹¹. Les combattants, des deux côtés, parlent du sentiment d'exclusion et d'aliénation causé par la perte de possibilités d'enseignement ou l'échec à trouver un emploi utile¹². Leurs remarques se concentrent souvent sur l'absence de statut social. Les jeunes hommes sans ressources ne peuvent se marier. Ils ne peuvent fonder une famille. Ils « flottent sur une mer de frustrations », incertains de la place qui est la leur et de celle où ils pourraient un jour trouver respect et aïnesse. Leur frustration est redoublée par le sentiment que le pays n'est pas pauvre et que d'autres, eux, réussissent, grâce au favoritisme et à l'accès à la richesse en diamants par la corruption.

9. Nous reviendrons sur cette thèse ailleurs, mais nous voulons ici distinguer entre les insurrections importantes caractéristiques de l'esclavage de plantation en Amérique centrale et du Sud, où il n'est pas irréaliste qu'une rébellion puisse réussir et conduire à une société dont les membres sont des esclaves enfuis (ou même à une formation étatique, comme dans le cas de Haïti), et la succession d'insurrections apparemment vouées à l'échec qui eurent lieu parmi les groupes d'esclaves dispersés et organisés dans des modes plus domestiques dans le sud des États-Unis. Ce sont ces derniers mouvements qui semblent les plus proches du millénarisme irréaliste du « Livre vert » du Ruf en Sierra Leone.

10. É. Sundquist, *To Wake the Nations. Race in the Making of American Literature*, Cambridge, Mass., The Belknap Press, 1993, p. 68. Il nous faut ajouter que Sundquist surmonte brillamment l'erreur de conception, tout en pensant que s'il avait écrit sur l'Afrique contemporaine, il aurait lui aussi été accusé de faire l'apologie des atrocités.

11. S. Archibald et P. Richards, « Conversion to human rights ? Popular debate about war and justice in rural central Sierra Leone », *Africa*, 72 (3), 2002.

12. « La plupart des rebelles sont des scolaires, la majorité sont des scolaires. Après une attaque ils écrivent un message et le laissent derrière eux. Ce sont les raisons pour lesquelles ils combattent [...] Le gouvernement ne donne aucun encouragement [...] pour acquérir de la terre ou aller à l'école. Quand vous venez de familles pauvres mais que vous êtes assez doué pour continuer les études, vous ne trouvez pas de soutien financier. Le gouvernement n'[aide] pas [...] Ils ne s'occupent que d'eux-mêmes. » Commentaire d'un combattant de la défense civile sur ses adversaires, in K. Peters et P. Richards, « "Why we fight" : voices of youth ex-combatants in Sierra Leone », *Africa*, 68 (1), pp. 183-210, 1998. Voir aussi K. Peters, *The Storm is not yet Over? Interviews with ex-Combatants from the War in Sierra Leone*, ms., Technology & Agrarian Development Group, Wageningen University & Research Centre, 2002.

Les combattants nous ont parlé de l'effondrement des projets d'éducation et d'emploi de leur enfance, confrontés à la montée des coûts de l'enseignement et à l'absence de parrainage. Le cheminement qui les conduit à entrer dans une milice commence souvent à la mort d'un parent, ou à la suite d'une expérience vécue de « deux poids deux mesures » en matière de qualifications ou de bourses scolaires. Les frustrations se renforcent avec l'âge. Au niveau de l'enseignement primaire, le problème est d'ordre structurel – il se peut que des enfants ne fréquentent pas l'école simplement parce que les instituteurs ne sont pas payés ou que l'école, *de facto*, n'existe plus. Les compétences élémentaires – lire, écrire, compter – sont, elles, plus ou moins objectives. Tout le monde peut dire si un enfant progresse bien du fait de ses aptitudes, et il y a à ce stade relativement peu de ressentiment dans les rapports personnels. Il est plus difficile de se faire une idée du mérite aux niveaux secondaire et supérieur. Le favoritisme devient alors (ou est soupçonné d'être) un élément très important. Ceux qui échouent à des examens soupçonnent une tricherie ou se disent qu'ils ont, pour une raison ou pour une autre, déplu à un enseignant ou à un patron. Des candidats qualifiés ne reçoivent pas de convocations à des entretiens pour des bourses, ces convocations étant prétendument « perdues par la poste ». Des fonctionnaires mettent parfois plus ou moins ouvertement « aux enchères » des possibilités d'étudier à l'étranger. L'exploitation sexuelle joue également pour les jeunes filles. Les comportements corrompus divers détruisent la possibilité de discerner le rapport entre la capacité, le travail et les résultats atteints. Les victimes mécontentes ont alors recours aux moyens classiques de nivellement « mécanique ». La sorcellerie fleurit. La guerre en Sierra Leone – selon beaucoup de ceux qui l'ont faite – fut une tentative désespérée de « déchirer » un système d'enseignement et d'emploi perçu comme fonctionnant uniquement sur la base de l'arbitraire et de l'imprévisible.

Il semble que la pression la plus forte ait été ressentie dans les régions rurales non diamantifères (où la violence comme vengeance a été tout particulièrement marquée). Longtemps, un retour au village pour reprendre l'agriculture de subsistance constituait un refuge pour les migrants urbains ou les « creuseurs » de diamants qui avaient échoué. Mais, dans les années 1980, la réduction des revenus de l'État a incité les échelons les plus bas de l'administration des zones rurales non diamantifères à se montrer plus prédateurs encore qu'à l'habitude. Dans nos entretiens avec les villageois sur les causes de la guerre, on nous a régulièrement raconté des histoires de chefs de village et de présidents de tribunal qui « se payaient eux-mêmes » par l'imposition d'amendes excessives et par des exactions sur les jeunes gens. Ceux d'entre eux qui sont polygames exploitent par exemple le statut de célibataire de jeunes hommes appauvris et les accusent de « dommage aux femmes » (un délit pour

lequel un mari est autorisé à recevoir des dommages de la part du partenaire sexuel de sa femme adultère). Parfois, l'accusation est portée simplement parce que l'on sait qu'un jeune homme a vendu un bien ou le produit d'une petite culture commerciale. Il arrive que des aînés parlent ouvertement d'« assécher » tel ou tel jeune homme pour son « arrogance » et se servent pour ce faire d'une infraction mineure, voire inventée, au code coutumier (et non écrit). Une telle faute peut ne pas être une atteinte directe à un aîné, mais consister simplement à s'habiller de manière trop élégante, ou à posséder trop de biens eu égard à son statut de cadet. L'inflation a rendu l'échelle des amendes prescrites insignifiante. Fréquemment, l'amende est conforme – comme par magie – à la somme que le jeune homme en cause a justement en poche.

Voici un exemple choisi parmi beaucoup d'autres : C. était le « commandant de terrain » local de la force de défense civile. Il avait mené la contre-attaque contre les unités du Ruf dans un village que les rebelles avaient rebaptisé « Angola ». Nous avons connu C. d'abord en tant que vaillant membre d'un groupe de travail en 1983. Il est toujours le dirigeant de ce groupe, et – il a quarante-cinq ans en 2002 – il est toujours considéré comme « jeune ». Lui et ses compagnons ont repris le village en 1997, permettant que les civils y retournent après deux ans d'« occupation » par le Ruf. Aujourd'hui, cinq ans plus tard et alors que la guerre est officiellement finie, la situation est suffisamment sûre pour que les représentants de l'administration locale y reviennent aussi. Des sessions du tribunal local ont récemment repris. Un samedi soir, C. est arrêté au cours d'une bagarre d'ivrognes avec un autre ancien combattant. La semaine suivante, il reçoit une convocation officielle, soigneusement écrite à la main, le sommant de se présenter devant le tribunal sous l'accusation de « rixe sur la place publique ». Il vient d'emprunter 30 000 leones (environ 15 dollars) pour acheter des semences de riz afin d'ensemencer une rizière d'un hectare et demi, qu'il a préalablement débarrassée de tous les arbustes et broussailles qui y ont poussé pendant la guerre. Il connaît les plans du président du tribunal, nous dit-il : le juger coupable et lui imposer une amende d'exactly 30 000 leones. Cela signifie qu'il ne pourra plus planter son champ. Sa femme le quittera. Il n'a pas d'autre issue que de se dérober à la justice. Alors, le mieux pour lui est de retourner dans les champs de diamants où, il y a quelque temps déjà, il a été un « creuseur ». Il connaît la tactique guerrière et sait se servir d'une arme semi-automatique. La prochaine fois, il se peut qu'il se batte de l'autre côté. Il demande conseil. Nous lui suggérons de former une association d'anciens combattants de la défense civile et de demander justice sur une base collective. Nous rédigeons aussi une lettre à l'intention du tribunal disant que C. se repent de la rixe et demandant que son cas soit traité en prenant en considération son passé de vétéran de guerre.

Il est évident que le système est bloqué par le haut et par le bas. Parmi les premiers Africains à avoir reçu un enseignement occidental formel, les Sierra-Léonais sont bien représentés sur le marché international – dans l’empire colonial britannique et, plus récemment, dans le système des Nations unies. Mais même ceux qui en possèdent les compétences ont peu de chances, maintenant, de travailler à l’étranger. Ignorants de la grande inégalité qui règne sur l’échiquier de la globalisation – liberté de circulation des marchandises et des capitaux, mais pas du marché du travail –, les combattants de la guerre en Sierra Leone sont portés à rendre responsable de leur propre stagnation l’égoïsme de « frères » et de « sœurs » plus âgés qui sont partis outre-mer, puis ont claqué la porte derrière eux. Certains répondent à cette situation par un « donnez-nous les instruments et la formation, et nous retournerons cultiver au village ». Mais ils se heurtent alors à une gérontocratie bien assise qui ne veut céder de place ni aux jeunes ni aux ambitieux. Dans un tel système, la marge est mince pour trouver une place dans la société – pour construire la solidarité par l’effort honnête et la réalisation de ses potentialités. Toutes les routes semblent barrées. Le désespoir et le nihilisme s’installent. Il n’est plus alors besoin que d’un petit groupe mécontent pour « déclarer la guerre » – pour rendre compte d’un événement dans lequel « les passions [...] sont si intenses qu’elles ne peuvent être satisfaites que par des actes violents et extrêmes¹³ ». De jeunes combattants nous ont dit qu’avant même que le mouvement rebelle en Sierra Leone ait pour la première fois fait parler de lui, ils sentaient que quelque chose allait arriver ; ils vivaient dans l’attente d’une étincelle. L’effervescence était contagieuse, particulièrement pour ceux situés en bas de l’échelle, y compris les « creuseurs » de diamant alluvial – décrits dans un rapport bien documenté sur l’économie du diamant en Sierra Leone comme faisant partie « des plus pauvres des pauvres, accomplissant un travail qui casse le corps sans certitude de trouver des pierres », et vivant dans une pauvreté qui, « jointe à l’ignorance, a créé un système de quasi-servitude » à peine imaginable pour un « observateur néophyte de la scène... au XXI^e siècle¹⁴ ». On peut reprendre ici la citation avec laquelle nous avons ouvert ce chapitre : « [...] n’étant plus satisfaites du rôle qui leur a été dévolu par la coutume [...] [les classes subalternes] aspirent à des fonctions qui leur sont fermées [...] ainsi naissent les guerres civiles qui sont produites par la façon dont le travail est réparti » (souligné par nous).

DES CONFLITS ANOMIQUES ?

Durkheim est surtout connu comme théoricien du suicide – cette violence extrême portée contre soi. Il a montré comment divers types de sociétés produisaient différents types de suicide, reflétant des degrés variables d’intégration

et de régulation sociales. Le suicide altruiste survient quand l'individu est fortement intégré, et soit en sacrifice dans l'intérêt du groupe soit par peur de la désapprobation de celui-ci (c'est le cas du suicide d'un militaire disgracié, par exemple). Le suicide égoïste caractérise une situation où un individu ne reconnaît pas d'autorité supérieure à son intérêt (comme ce peut être le cas dans une société de marché fortement compétitive prônant l'efficacité). Une régulation excessive, mais une intégration sociale faible, produit le suicide fataliste de l'esclave. Le suicide anémique survient dans un contexte où régulation et intégration sont toutes deux faibles, et où les peurs et les désirs se développent sans règles de conduite ni chances de réalisation claires. Ce schéma a inspiré le cadre analytique du « *grid-group* » de Mary Douglas et ses collègues¹⁵. Ce qui vaut pour la violence contre soi peut aussi se révéler une bonne manière de cadrer la violence contre les autres. De fait, ce que nous avons développé jusqu'ici relève d'un des quadrants d'un tel schéma – la guerre civile comme activisme fataliste. Les guerres civiles menées par une société hiérarchique et de marché sont hors de notre objet¹⁶. Mais, pour tester davantage la possibilité « fataliste », il est utile de se demander s'il s'agit d'une guerre « anémique », et en quoi elle pourrait différer du cas fataliste qu'on vient de décrire. Il devient dès lors très intéressant de comparer les groupes *maï-maï*¹⁷ de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) aux guerres du type « fleuve Mano ».

Les groupes *maï-maï* sont les factions guerrières de l'est du Congo qui restent quand on enlève la dimension des intérêts internationaux africains. Pour la plupart des commentateurs, ils ne sont qu'un vestige de l'inexplicable barbarie africaine. Le conflit étant toujours en cours, il est difficile d'approcher directement ces factions pour savoir comment elles-mêmes rendent compte des raisons de leur lutte. On dispose encore moins de témoignages directs sur les groupes *maï-maï* que sur le Ruf durant la guerre de Sierra Leone. Comme en

13. É. Durkheim, *The Elementary Forms of Religious Life*, op. cit., p. 213.

14. Office of Transitional Initiatives, *Diamonds and Armed Conflict in Sierra Leone*, Washington DC, USAID, 2000, p. 3.

15. Pour une description particulièrement claire du modèle du « *grid-group* » et de ses usages, voir Perri, *Morals for Robots and Cyborgs. Ethics, Society and Public Policy in the Age of Autonomous Intelligent Machines*, Brentford, Bull Information Systems, 1999.

16. On peut (complétant ainsi le modèle) imaginer des guerres civiles « égoïstes », comme celle menée par les seigneurs de la guerre sur lesquels la thèse de l'« avidité » attire l'attention, et considérer la guerre civile du XVII^e siècle en Angleterre entre le roi et le Parlement comme un exemple de guerre civile entre des hiérarchies rivales.

17. Pour une présentation détaillée, se reporter à F. van Acker et K. Vlassenroot, « Les "maï-maï" et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n° 84, décembre 2001.

Sierra Leone, les éléments de la diaspora balancent entre deux eaux, cherchant à se placer comme interlocuteurs, brouillant le tableau par leurs propres intrigues. Il reste beaucoup à découvrir sur eux. Ce cas semble – comme nous allons le voir – offrir certains points de comparaison avec la Sierra Leone, mais Durkheim nous ouvre un choix important. Devons-nous comprendre les groupes *mai-mai* comme une réponse à une division forcée du travail ? Les combattants sont-ils conscients – comme en Sierra Leone – des marchés du travail dont ils sont exclus ? Trouvent-ils, comme les anciens mineurs et les migrants urbains revenus chez eux en Sierra Leone, qu'étant donné la gérontocratie et l'absence de possibilités de survie locale, ils ne sont plus en situation de réaliser leur valeur sociale à travers la réintégration dans des structures de vie sociale locales ? Ou nous trouvons-nous là face à un cas d'anomie ? C'est, rappelons-le, quand la solidarité s'effondre (ou ne survient jamais) du fait de la faible densité d'interaction sociale. Pour Durkheim, il y a anomie là où la modernité (c'est-à-dire la solidarité organique) échoue. La solidarité mécanique a régressé, mais l'interaction sociale est trop faible pour que se développent les modes habituels de la coopération organique. Il n'est pas besoin de souligner le caractère extrême du retrait de l'État moderne dans l'est du Congo. Mais, de surcroît, les factions internationales rivales – rwandaise, ougandaise, zimbabwéenne – et leurs alliés locaux ont introduit des modalités de guerre moderne de basse intensité et, comme dans certaines parties de la Sierra Leone, la guerre a poussé les populations locales dans des recoins de la forêt. Il semble que des segments de la jeunesse réactivent des solidarités sociales « mécaniques » et, ayant pris les armes pour leur propre protection, qu'ils aient entrepris de se mettre au service des populations « ethniques » locales, de façon très semblable à la défense civile des « chasseurs » en Sierra Leone. Mais d'autres groupes – qui ont été formés puis écartés par les acteurs internationaux – semblent moins capables de faire entrer leurs compétences ou appétits dans un quelconque cadre de régulation sociale, mécanique ou organique. Ce sont ces combattants « sans but » qui exemplifient au mieux la catégorie de la guerre civile anomique.

UNE EXPLICATION TROP GÉNÉRALE ?

On a objecté que les conditions que nous considérons comme causales sont largement partagées, alors que la guerre ne l'est pas. Cette critique passe à côté de ce qui fait toute l'importance de l'analyse durkheimienne. Pour Durkheim, la vie sociale comporte à la fois des manifestations routinières et des épisodes d'effervescence. Les manifestations routinières seront toujours plus courantes

que les épisodes d'effervescence, l'effervescence sociale étant trop intense pour être indéfiniment soutenue. Dans le cas du conflit armé, la lassitude de la guerre s'installe. Les cadres en Sierra Leone ont mis fin à (ou ont suspendu) leur lutte en 2001 non parce que les causes du conflit avaient été éliminées, mais parce que, de leur propre aveu, ils étaient « fatigués ». Ce que nous voulons dire ici est que les pathologies sociales ne sont pas différentes d'arrangements sociaux plus durables en ce qu'elles présentent des épisodes d'effervescence à côté de phases plus routinières. Il est clair que des divisions anormales du travail seront toujours plus répandues, à un moment donné, que des épisodes de guerre. La question, pour un durkheimien, est de mettre en lumière les conditions pathologiques existant dans d'autres parties de l'Afrique, car ce sont là les régions qui risquent d'être confrontées à des guerres du type fleuve Mano (ou est-congolais) si l'étincelle est allumée. On trouve des exemples d'une désaffection des jeunes due aux frustrations en matière d'éducation et d'emploi dans des parties de l'Afrique qui ne sont pas encore dites « en guerre ». Ali El-Kenz dresse un tableau de la jeunesse en Algérie et au Sénégal qui aurait bien pu être celui de la Sierra Leone à la veille de la guerre (ces deux pays ont leur propre insurrection, où la désaffection de la jeunesse est à peine voilée par un vernis de séparatisme religieux et de fondamentalisme musulman)¹⁸. William Reno décrit un conflit entre gangs criminels et groupes de *vigilantes* dans les villes de l'est du Nigeria qui n'est pas sans rappeler la guerre entre rebelles et forces de défense civile en Sierra Leone¹⁹. Les exemples, qui pourraient très bien un beau jour éclater en effervescence, pourraient être multipliés, et ce dans des lieux aussi éloignés que Johannesburg, Nairobi et le delta du Niger.

Le test que nous devons appliquer n'est pas celui de l'existence d'une guerre « en actes », mais de l'importance de la division du travail dans toute analyse de la désaffection de la jeunesse. Ali El-Kenz ouvre son article sur l'histoire d'un jeune Sénégalais pris dans les émeutes de Dakar de février 1994. Ibo (le garçon qu'il décrit) s'est placé sous la protection d'un gang de rue et se débrouille pour gagner sa vie, mais il n'est pas porté à la violence. Son

18. A. El-Kenz, « Youth and violence », in S. Ellis (ed.), *Africa Now. People, Policies and Institutions*, La Haye, ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, 1996. En fait, tant l'Algérie que le Sénégal sont le théâtre de guerres civiles en partie comparables aux insurrections de l'est du Congo et de la Sierra Leone. Selon F. de Jong, le conflit en Casamance relève plus de la baisse de l'emploi administratif et du chômage des jeunes que des facteurs ethniques généralement cités pour le Liberia, ou de la richesse minière pour la Sierra Leone. Se reporter à F. de Jong, « Revelation and secrecy. Cultural models of performance in the Casamance revolt, Senegal », multigr., *Disaster Sites*, Wageningen Disaster Studies, n° 4, 1999.

19. W. Reno, « Insurgencies in the shadow of state collapse... », art. cit.

rêve est d'« émigrer un jour en France comme l'ont fait beaucoup de jeunes du village²⁰ ». Il est pris dans une émeute, blessé et perd une jambe. Son histoire ressemble à celle de nombreux jeunes qui ont combattu avec les factions militaires dans la guerre de Sierra Leone. Les jeunes combattants lient explicitement leurs idées sur la solidarité sociale à des commentaires sur les chances sociales internationales de gagner leur vie. Ils rêvent de parcourir le monde pour y trouver travail et expérience, afin de revenir chez eux pour refaire leur société²¹. Il reste à savoir si ce rêve s'applique à l'est du Congo. Si des conditions anomiques prévalent, on peut s'attendre à ce qu'il n'y ait aucune possibilité d'une relation sûre entre le travail et la reconnaissance sociale au-delà des limites de la bande armée. Mais que le lien entre le travail international et l'intégration sociale soit la perspective la plus commune parmi la jeunesse africaine est manifeste dans le nombre de jeunes qui se pressent à la porte de la forteresse Europe, produits de l'exclusion sociale dans des pays qui sont tant en paix qu'en guerre. Une perspective durkheimienne suggère qu'un type de « *green card* » de travail en Europe pourrait plus contribuer à la paix en Afrique que des missions militaires de maintien de la paix, qui servent avant tout à renforcer ceux qui sont responsables de la division forcée du travail. Mais des réformes politiques et sociales permettant aux jeunes Africains de contribuer directement à la création de solidarités organiques dans leur pays vaudraient mieux encore. Si la théorie durkheimienne des pathologies sociales est juste, la justice sociale, alliée à l'investissement dans l'éducation et l'emploi, pourrait inverser à la fois le retrait anomique et l'agitation effrénée de ceux dont les chances de vie ont été étouffées par une répartition arbitraire du travail ■

Paul Richards, Wageningen Agricultural University,
et Koen Vlassenroot, université de Gant

Traduction Christine Messiant

20. A. El-Kenz, « Youth and violence », art. cit., p. 43.

21. Voir les commentaires d'un combattant de la défense civile en Sierra Leone au cours d'un entretien en 1997 : « [...] après avoir fait mes études, je veux aller en Occident. Pour étudier... parce que quand on voyage on voit les choses changer. Et quand on est dans ces régions, les gens vont plus vite. Quand on... regarde les gens, comment ils bougent... comment vont les choses... quand on revient dans son pays [et] qu'on applique la même méthode, alors on devient développé. Si j'arrive à aller en Occident et à y finir et réussir mes études, je [devrai] revenir avec un plus grand perfectionnement pour développer la région de mon pays où nous vivons. J'irai étudier pour être utile à mon pays. » K. Peters et P. Richards, « "Why we fight" : voices of youth ex-combatants in Sierra Leone... », art. cit. Un journaliste américain qui suivait la guerre s'étonnait qu'alors qu'il était en train d'interroger un jeune commando du Ruf, celui-ci l'avait à un moment menacé de son fusil, pour ensuite lui demander de l'aider à obtenir un visa pour entrer aux États-Unis.